

Instructions du Directoire du District du Tanargue le 14 Juillet 1792

Joyeuse, ce 14 Juillet 1792

Nous sommes instruits , Messieurs, que des particuliers de votre municipalité doivent mettre le feu au château de Brison, comme ces particuliers ignorent que ce château et toutes ses dépendances sont une propriété nationale à cause de l'émigration de M. de Brison nous vous enjoignons d'user de tous les moyens que la loy a mis entre vos mains pour prévenir ce malheur et de déployer la force si la douceur ne pouvait suffire, ne perdez pas de vue que vous êtes soumis a la responsabilité si vous ne faites tout ce que vous pourrez pour prévenir le désordre et l'incendie dans votre commune.

Les administrateurs du Directoire du district du Tanargue :

Thoulouze, Meynier , Vincent Duchauy [sic]

Les actesque nous ferons marcher des troupes vers votre commune et nous les ferons diriger vers ceux qui auront contribué à l'incendie.

Mrs les maires, officiers municipaux et procureurs de l.....

signé le 14^e juillet 1792

nous sommes instruits, Messieurs, que des particuliers de
votre municipalité doivent mettre le feu au château
de Drison, comme ~~les~~ particuliers ignorent que ce
château et toute ses dépendances font une propriété
nationale à cause de l'émigration de M. de Drison
nous vous enjoignons d'usé de tous les moyens que
la loi a mis en vos mains pour prévenir ce malheur
et de déployer la force si le danger ne pouvoit
être évité sans que vous n'ayez été fournis à
la responsabilité si vous ne faites tout ce que
vous pouvez pour prévenir le désordre et l'incendie
dans votre commune

Les administrateurs du District de
Rouen

Thoulouze Meynier
Van aut Duchaux

elles aussy à ces personnes que nous faisons
marcher des troupes vers votre commune, et
vous des faire des troupes vers ceux qui ont
contribué à l'incendie.

M. de la Roche-Beaucourt procureur de la commune